

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE**08/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 27 février 2025

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19
. En exercice :
19
. Qui ont pris part à la
délibération :16Vote
Pour 16
Contre 0
Abstention 0DATE DE LA
CONVOCAION
20/02/2025DATE AFFICHAGE
28/02/2025L'an deux mille vingt cinq
et le vingt-sept février

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : Messieurs OLMETA, COSTA, MORELLI, PANZA, et Mesdames SEBASTIANI, ROVERE, GUARDINI, SCOTTO, FERRAGUTI, SANCIU, VOLELLI

Procurations : Mme LOUIS à Mr MORELLI, Mr PAOLINI à Mr COSTA, Mr BENVENUTI à Mme GUARDINI, Mr SIMONETTI-MALASPINA à OLMETA,

Absents : Mr FEYDEL, Mr POLI, Mme PONZEVERA,

Mr MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :**CESSION DE TERRAIN**

Le Maire expose au Conseil Municipal Mr et Mme CANLER Alain ont adressés à la Mairie de Saint-Florent un courrier en date du 02 décembre 2024 exposant une requête pour acquérir une parcelle de terrain communal de 41 m² cadastré AC située au lieu-dit Citaj qui est limitrophe à leur maison.

Le terrain fait partie du domaine public de la commune qu'il convient de déclasser en domaine privé. Le document de division du géomètre faisant apparaître la parcelle vendue est à la charge de l'acquéreur.

Le montant de cette cession est estimé à **150 euros** le m² soit un total de **6.150 Euros**.

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer l'acte notarié de cession de terrain pour un montant de **6.150 Euros**.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.